



2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.



Commune de
Marsens

s a i d e f



Informations générales



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et l'application

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.). La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

DÉCHETTERIE

Déchets récoltés : papier, carton, verre, PET, huiles usagées, déchets encombrants des ménages, appareils électriques et électroniques, ferraille, bois, textiles, ...

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 17h00 – 19h30

Samedi : 8h00 – 11h45

BENNE SPÉCIALE - Séneçon Jacobée, chardons et autres plantes invasives et / ou toxiques

Ces plantes doivent être déposées **dans la benne prévue à cet effet à la déchetterie**. Elles seront ensuite incinérées afin d'éradiquer leur propagation.

Contact et infos

Administration communale

Route des Gottes 16
1633 Marsens
026 915 18 44
commune@marsens.ch
www.marsens.ch

DÉPÔT DE BRANCHES

Uniquement les branches, **pas de racines, pas de bois de démolition, ni d'éléments étrangers**

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 13h30 – 19h30

Samedi : 8h00 – 18h00

DÉPÔT DE GAZON et petit COMPOST

Gazon - déchets de jardin - feuilles - fleurs - compost

Dans la fosse à fumier de la ferme de M. Patrick Philipona, Rte des Bugnons 223 à Marsens.

Horaires d'ouverture

Lundi au samedi: 8h00 - 11h45 / 13h30 - 19h30

(en période d'été jusqu'à 20h30)

Benne à DÉCHETS INERTES

Une benne est à votre disposition à la déchetterie **pour de petites quantités** (35L). L'éternit n'est pas accepté.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.





2026

Calendrier

Marsens

Début des tournées : 08h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M				1		3
J 1	Nouvel-An			2		4 Fête-Dieu
V 2	Lendemain de Nouvel-An			3 Vendredi-Saint	1	5
S 3				4	2	6
D 4	1	1	1	5	3	7
L 5		2	2	6 Lundi de Pâques	4	8
M 6		3	3	7	5	9
M 7		4	4	8	6	10
J 8	5	5	9		7	11
V 9	6	6	10		8	12
S 10		7	7	11	9	13
D 11	8	8	12		10	14
L 12	9	9	13		11	15
M 13	10	10	14		12	16
M 14		11	11	15	13	17
J 15	12	12	16		14 Ascension	18
V 16	13	13	17		15	19
S 17		14	14	18	16	20
D 18	15	15	19		17	21
L 19	16	16	20		18	22
M 20	17	17	21		19	23
M 21		18	18	22	20	24
J 22	19	19	23		21	25
V 23	20	20	24		22	26
S 24		21	21	25	23	27
D 25	22	22	26		24	28
L 26	23	23	27		25 Lundi de Pentecôte	29
M 27	24	24	28		26	30
M 28		25	25	29	27	
J 29	26	26	30		28	
V 30	27	27			29	
S 31		28	28		30	
D		29			31	
L		30				
M		31				



2026

Calendrier

Marsens

Début des tournées : 08h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1						
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale				
D 5	2		6	4	1 Toussaint	6
L 6	3		7	5	2	7
M 7	4		8	6	3	8 Immaculée Conception
M 8		5				
J 9	6		10	8	5	10
V 10	7		11	9	6	11
S 11		8				
D 12	9		13	11	8	13
L 13	10		14	12	9	14
M 14	11		15	13	10	15
M 15		12				
J 16	13		17	15	12	17
V 17	14		18	16	13	18
S 18		15 Assumption				
D 19	16		20	18	15	20
L 20	17		21	19	16	21
M 21	18		22	20	17	22
M 22		19				
J 23	20		24	22	19	24
V 24	21		25	23	20	25 Noël
S 25		22				
D 26	23		27	25	22	27
L 27	24		28	26	23	28
M 28	25		29	27	24	29
M 29		26				
J 30	27			29	26	31
V 31	28			30	27	
S	29					
D	30				29	
L	31				30	
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Ordures ménagères

Dans les conteneurs, **avec vignette**. Un tout-ménage sera distribué afin d'annoncer la mise en place des compacteurs.



Aluminium et boîtes de conserve

A la déchetterie. Barquettes, canettes de boisson, boîtes de conserve, feuilles d'aluminium, emballages avec le logo «alu». ATTENTION : les boîtes et autres récipients doivent être rincés et propres.



Verre

Dans les bennes mises à disposition (Marsens à la déchetterie et Vuippens à la Rte de la Grand-Fin). ATTENTION : les bouchons et autres capsules doivent être retirés.



Papier et carton

A la déchetterie. ATTENTION : ne doit contenir aucune impureté (plastique, sagex, aluminium), ni être maculé de graisse ou autre substance.



Verre plat

Le verre plat va dans les bennes destinées aux déchets inertes.



PET

A la déchetterie. ATTENTION : seules les **bouteilles**, marquées d'un sigle PET, sont admises. Les emballages marqués PE ou PE-HD, les bouteilles d'huile et de vinaigre doivent être mis dans les sacs-poubelle officiels.



Flacons en plastique avec bouchon

A mettre dans le sac-poubelle officiel des ordures ménagères ou peuvent être rapportés aux magasins et autres grandes surfaces assurant la récupération.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Les cartouches de taille standard doivent être mises dans un sac-poubelle officiel. Seules les grosses cartouches peuvent être mises dans la benne appropriée à la déchetterie.



Déchets encombrants combustibles

A la déchetterie. ATTENTION : seuls les objets qui n'entrent pas dans un sac-poubelle officiel de 110 litres, sont admis. Le bois et le métal doivent être séparés et placés dans la benne correspondante.



Bois

A la déchetterie dans la benne à votre disposition. ATTENTION : les meubles doivent être démontés, le bois doit être séparé des pièces métalliques.



Ferraille (objets métalliques)

Déchetterie, benne à disposition. Tout élément métallique est accepté. Les éléments plastique doivent être enlevés et déposés dans les encombrants ou dans les sacs-poubelle officiels.



Déchets inertes (petites quantités)

Déchetterie, benne à disposition. Céramique, carrelage, briques, tuiles, terre remblai, pierres de jardin, sont acceptés en petite quantité (35 L). L'éternit n'est pas accepté.



Appareils électriques et électroniques

A la déchetterie. ATTENTION : séparer le matériel électrique du matériel électronique.



Médicaments

A rapporter dans une pharmacie.



Huiles minérales et végétales

A la déchetterie. ATTENTION : les huiles minérales (de moteur) et les huiles végétales (de cuisine) ne doivent pas être mélangées. Aucun liquide étranger, tel que carburant, solvant, pétrole, etc. n'est accepté.



Piles et accumulateurs

A rapporter aux magasins et autres grandes surfaces assurant la récupération. Un tonneau est également à disposition à la déchetterie.



Batteries d'autos payants

A la déchetterie, contre paiement auprès de l'employé communal, d'une taxe spéciale d'élimination s'élevant à CHF 10.00.



Tubes lumineux (néon) / LED

A rapporter aux magasins et autres grandes surfaces. Toutefois, un tonneau est également à votre disposition à la déchetterie.



Pneus payants

Les pneus doivent être repris par un garagiste. Exceptionnellement, les pneus sont acceptés à la déchetterie contre paiement de la taxe de transport et d'évacuation.



Textiles et chaussures

A la déchetterie dans le conteneur mis à votre disposition par la Croix-Rouge Fribourgeoise. Merci d'y déposer vos habits (propres et en bon état) dans des sacs en plastique fermés.



Déchets compostables ménagers

A la déchetterie. Epluchures, marc de café ou thé, coquilles d'oeuf, etc. sont à mettre dans la benne. PAS DE SACHET EN PLASTIQUE ! Les sachets biodégradables sont acceptés.



Capsules Nespresso (aluminium)

A la déchetterie dans le conteneur mis à votre disposition. Les capsules en plastique doivent être éliminées dans le sac-poubelle officiel.



Litière de chat

A mettre dans le sac-poubelle officiel des ordures ménagères.



Puff – Vapes – Cigarettes électroniques

Dans le conteneur à batteries à la déchetterie. **Attention**: ne pas mettre dans le sac poubelle.



Cendres de bois

A la déchetterie dans le container mis à votre disposition. Il est interdit d'y déposer des mégots.



Déchets de jardin

A déposer dans la fosse à fumier de la ferme de M. Patrick Philipona, Rte des Bugnons 223, sur les hauts de Marsens.



Gazon

A déposer dans la fosse à fumier de la ferme de M. Patrick Philipona, Rte des Bugnons 223, sur les hauts de Marsens.



Déchets de chantier

Les déchets de chantier sont à faire évacuer par une entreprise et ne sont **pas admis** à la déchetterie.



Aérosols

A la déchetterie dans le conteneur mis à votre disposition.



Dépouilles d'animaux

SANIMA Posieux
STEP Broc / Lu au sa de 9h00 à 11h00
(animaux jusqu'à 250 kg)
T 026 921 17 64, M 079 209 09 35.
Centre collecteur La Joux / Lu au sa de 13h30 à 15h30. T 026 655 04 45



Peintures

ATTENTION, les peintures sont à retourner en priorité aux points de vente ou à la STEP. A la déchetterie un conteneur est à votre disposition.

SACS-POUBELLE

Les sacs **munis de vignettes** doivent être déposés **dans les conteneurs** et non pas à côté afin d'éviter le pillage par les animaux nocturnes. **Rappel** : Les sacs rouges de l'Entente intercommunale ne sont plus acceptés.

La procédure d'installation des compacteurs (système de taxe au poids) est en cours. Dès leur mise en service, les containers actuels ne seront plus accessibles. Le changement sera annoncé par tout-ménage.

TAXE ANNUELLE – Ordure ménagère

Conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets, une **taxe de base d'élimination des déchets** est perçue :

Taxe annuelle par habitant (dès 20 ans)

Taxe annuelle pour entreprises

Taxe annuelle pour les propriétaires
de résidences secondaires

TAXE D'ÉLIMINATION (transport)

Les déchets particuliers suivants font l'objet d'une taxe de transport fixée par pièce à :

Machine à laver, sèche-linge, lave-vaisselle	CHF	0.00
Frigo, congélateur	CHF	15.00
Chauffe-eau	CHF	15.00
Bonbonne de gaz	CHF	40.00
Batterie de véhicules à moteur	CHF	10.00
Pneu de voiture sans jante	CHF	10.00
Pneu de voiture avec jante	CHF	15.00
Pneu de camions ou tracteurs déjanté, jusqu'à 110 x 35 cm	CHF	40.00
Pneu surdimensionné supérieur à 110 x 35 cm, sans transport	CHF	50.00

SACS À CROTTE
À LA Poubelle,
pas dans
la nature!

